



Premium relief for Dental and Extended Health Care benefits

We know this is a difficult time for Canadian employers and that you may be facing financial hardship as a result of the COVID-19 pandemic. We continue to look for ways to help you manage while still supporting your employees.

With many health practitioners closing their offices due to the pandemic restrictions, plan member use of dental benefits and some health benefits has declined.

So, we are pleased to announce that we are offering premium relief for all Traditional and myFlex insured non-refund customers for Health and Dental benefits, as follows:

- A 50% reduction on Dental premiums; and
- A 20% reduction on vision and extended healthcare rates (excluding prescription drugs), which equates to an 8% reduction on Health premiums.

These reductions are retroactive to April 1, 2020 and will appear as a credit against your next available billing. We will assess the situation monthly and expect to continue with monthly refunds for as long as the current crisis period continues.

Third-party Administrators and self-administered groups are eligible for the premium reduction. However, timing for the credit will depend on the billing practices of the TPA or self-administered group. We will apply these credits as soon as we are able.

We expect that claims experience and premiums will return to normal once the current pandemic restrictions are lifted.

In the meantime, plan members will continue to have full access to their benefits coverage throughout the pandemic. In many cases, dental offices remain open for emergency services, and a variety of healthcare providers are available virtually.

Questions?

If you have any questions, please contact your Advisor.



Allègement des primes pour les garanties d'assurance dentaire et d'assurance maladie complémentaire

Nous savons que tous les employeurs canadiens traversent une période difficile en ce moment et que vous pouvez être confrontés à des difficultés financières en conséquence de la pandémie de COVID-19. Nous cherchons activement des façons de vous aider à gérer la situation tout en appuyant vos employés.

Avec les praticiens en santé qui ferment leur clinique en raison des restrictions liées à la pandémie, l'utilisation des garanties d'assurance dentaire et de certaines garanties d'assurance maladie complémentaire a chuté.

Nous sommes donc heureux d'annoncer que nous offrons un allègement des primes pour tous les clients des régimes traditionnels et Mon assuranceFlex assurés et sans remboursement dans le cas des garanties d'assurance maladie complémentaire et d'assurance dentaire, comme suit :

- une réduction de 50 % des primes d'assurance dentaire;
- une réduction de 20 % des taux pour la vision et des soins de santé étendus (sauf les médicaments sur ordonnance), ce qui correspond à une réduction de 8 % des primes d'assurance maladie complémentaire.

Ces réductions, appliquées rétroactivement au 1^{er} avril 2020, apparaîtront comme un crédit dès la prochaine facture. Nous évaluerons la situation tous les mois et nous envisageons de poursuivre les remboursements mensuels tant et aussi longtemps que la crise actuelle persistera.

Les tiers administrateurs (TA) et les groupes autogérés sont admissibles à la réduction des primes. Cependant, le moment où le crédit aura lieu dépendra des méthodes de facturation employées des TA ou des groupes autogérés. Nous appliquerons ces crédits dès que nous serons en mesure de le faire.

Nous nous attendons à ce que les résultats techniques des réclamations et des primes reprennent le cours normal dès que les restrictions actuelles liées à la pandémie seront levées.

Entretemps, les membres de régime continueront d'avoir accès à leur couverture d'assurance tout au long de la pandémie. Dans plusieurs cas, les cliniques dentaires demeurent ouvertes pour les services d'urgence et différents fournisseurs de soins de santé demeurent accessibles au moyen de consultations virtuelles.

Vous avez des questions?

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller.

📍 One Westmount Road North, Waterloo (Ontario) N2J 4C7 📞 1 800 886-5210 🌐 www.equitable.ca/fr



ASSURANCE VIE ÉQUITABLE
DU CANADA 1920-2020